

Lectures critiques

Arnaud Leclerc

DANS **RAISONS POLITIQUES** 2009/2 n° 34 , PAGES 191 À 195
ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 1291-1941

ISBN 9782724631494

DOI 10.3917/rai.034.0191

Date de mise en ligne : 30/06/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-raisons-politiques-2009-2-page-191?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

John Rawls, *Lectures on the History of Political Philosophy*, édité par Samuel Freeman, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 2007, 476 pages.

John Rawls ne fut pas seulement un immense philosophe qui renouvela profondément la théorie politique au 20^e siècle ; il fut aussi un professeur peu charismatique mais très admiré qui réalisa toute sa carrière ou presque à l'Université de Harvard. Dès avant son décès en 2002, ses élèves entreprirent de publier les cours de John Rawls. Le projet débuta par les *Leçons sur l'histoire de la philosophie morale* éditées par Barbara Herman en 2000 qui furent traduites en français dès 2002¹. Samuel Freeman poursuit ce projet en publiant, avec l'aide de la femme et de la fille de John Rawls, les « leçons sur l'histoire de la philosophie politique ». Comme tous les textes de Rawls publiés depuis les *Collected Papers* en 1999, les *Leçons sur l'histoire de la philosophie politique* bénéficient d'une édition prestigieuse et admirable².

Du milieu des années 1960 à sa retraite en 1995, John Rawls eut en charge un cours de philosophie politique moderne. Pendant l'essentiel de ces trente ans, le cours se divisait en deux parties : d'abord, il explorait la tradition de la pensée politique moderne à travers quelques grandes figures ; ensuite, il esquissait à grands traits sa propre conception politique en s'appuyant soit sur sa *Théorie de la justice*, soit sur la reformulation plus tardive du « Restatement »³. Cette structure pourrait laisser penser que les leçons publiées aujourd'hui constituent une introduction à l'œuvre de Rawls ; il n'en ait rien. Dès les premières pages, le lecteur se retrouve confronté au style inimitable de Rawls constitué d'une lecture serrée des textes et des problèmes, d'un raisonnement très rigoureux et

-
1. John Rawls, *Leçons sur l'histoire de la philosophie morale et politique*, trad. de l'angl. par Marc Saint-Upéry et Bertrand Guillaume, Paris, La Découverte, 2002.
 2. J. Rawls, *Collected Papers*, Samuel Freeman (dir.), Cambridge, Harvard University Press, 1999.
 3. J. Rawls, *Théorie de la Justice*, trad. de l'angl. par Catherine Audard, Paris, Seuil, 1987 ; J. Rawls, *La justice comme équité. Une reformulation de la théorie de la justice*, trad. de l'angl. par Bertrand Guillaume, Paris, La Découverte, 2008.

plutôt circulaire, d'une écriture particulièrement concise et dense. Tout éloigne donc d'une perspective de vulgarisation. Rawls ne cherche pas non plus à produire une interprétation globale de l'histoire de la pensée politique occidentale à la manière de Leo Strauss. En même temps, sa démarche se situe très loin d'une approche contextualiste de la pensée politique telle que l'incarnent les travaux de Quentin Skinner. En d'autres termes, Rawls ne croit pas qu'un problème unique, recevant des réponses différentes, ait traversé l'histoire de la philosophie politique ; il ne croit pas non plus que les problèmes traités furent à chaque fois différents en raison du contexte. Il suggère plutôt qu'un même problème (celui de la justice politique) a pris historiquement des visages très différents recevant du coup des solutions multiples, mais pas nécessairement incompatibles entre elles.

Le choix des auteurs opérés par Rawls reflète bien cette perspective. L'ouvrage édité par Samuel Freeman retient 28 leçons dont 4 portent sur Hobbes, 3 sur Locke, 2 sur Hume, 3 sur Rousseau, 4 sur John Stuart Mill, 3 sur Marx, 4 sur Henry Sidgwick et 5 sur le théologien anglican Joseph Butler. Ce choix est, en partie, circonstanciel. Au long des trente années d'enseignement, Rawls changea régulièrement un jeu de leçons relatives à un auteur pour lui en substituer un autre. C'est ainsi que certains auteurs souvent analysés par Rawls sont absents comme Kant, Isaiah Berlin ou Herbert Hart ; d'autres plus rarement enseignés comme Sidgwick ou Butler sont au contraire présents. Ajoutons que le statut des leçons publiées est inégal. Si les leçons relatives à Locke, Rousseau, Mill et Marx sont très abouties du point de vue du raisonnement et de l'écriture, d'autres relatives à Hobbes et Hume apparaissent en partie inachevées ; d'autres encore, relatives à Sidgwick et Butler, sont plutôt des ébauches pour lesquelles Rawls accepta très tardivement le principe d'une publication. Malgré tout, ce choix présente une certaine cohérence. D'abord, Rawls justifie ce choix dès ses « remarques introductives » en soulignant qu'il a voulu traiter « les aspects les plus importants du libéralisme exprimant une conception politique de la justice au sein de la tradition du constitutionnalisme démocratique ». En d'autres termes, le choix des auteurs n'a de sens qu'au regard de sa propre construction théorique. La conception de la « justice comme équité » que Rawls a développée l'a contraint à affronter plusieurs traditions philosophiques. C'est ainsi qu'il se confronte à la tradition du contractualisme politique à travers Hobbes, Locke et Rousseau, à la tradition

utilitariste représentée par Hume, Mill et Sidgwick et à la tradition de la critique socialiste du libéralisme avec Marx. Ensuite, le lecteur familier de Rawls mesure combien le philosophe de Harvard doit à ces auteurs auxquels il emprunta divers instruments théoriques. À partir de la conception hobbenne de l'égoïsme de l'homme à l'état de nature, il dérivait l'idée de « biens premiers ». Cette hypothèse lui permit alors de construire une réponse à la question économique de la mesure des inégalités et de l'identification des plus démunis sans recourir à une théorie morale du bien, substrat habituel de la comparaison entre les individus. Plus tard, Rawls s'appuya sur Hobbes pour construire la notion de « consensus pas recouplement ». De la méthode rationnelle déployée par Sidgwick en matière d'éthique et des objections de Locke à Filmer, il retira l'idée d'un « équilibre réfléchi ». Là encore, d'autres sources d'inspiration complémentaires jouèrent un rôle dans la construction de cet équilibre réfléchi comme les travaux de Nelson Goodman et Willard von Orman Quine. Le spectateur impartial de Hume lui donna l'idée de développer le « voile d'ignorance » même si, là aussi, il s'est progressivement émancipé du schéma humien. La volonté générale de Rousseau, couplée à certains éléments venant de Kant, lui servit de matrice pour construire le concept de « raison publique ». De John Stuart Mill, il préleva le principe de liberté, mais aussi la priorité du juste sur le bien. La critique de Marx sur le formalisme des droits libéraux fut l'aiguillon qui le conduisit à développer le principe de différence en particulier lorsqu'il le réinterpréta en faveur des plus démunis plutôt qu'en faveur de tous... Ces différents emprunts révèlent combien Rawls envisageait l'histoire de la pensée comme un réservoir de problèmes et de solutions appelés à devenir des ressources dans le cadre de sa propre construction.

C'est précisément sur ce terrain que l'ouvrage édité par Samuel Freeman présente un intérêt majeur. *Les Leçons d'histoire de la philosophie politique* permettent au lecteur et au chercheur de pénétrer à l'intérieur de l'atelier de fabrication d'un grand philosophe du politique. On y voit Rawls se saisir d'une œuvre pour approfondir un problème puis tester les différents instruments proposés jusqu'à trier le bon grain de l'ivraie. Encore faut-il préciser la manière dont Rawls interroge une œuvre. Notons d'abord qu'il délaisse à peu près complètement le contexte historique de l'œuvre étudiée. Il ne s'intéresse, en outre, qu'à une partie de l'œuvre et non à tous les écrits de l'auteur (le *De Cive* et le *Léviathan* pour Hobbes, *Le*

Discours sur l'origine des inégalités et le *Contrat social* pour Rousseau, etc.). De surcroît, il ignore volontairement les matériaux interprétatifs importants existant sur chacun de ces auteurs (avec une petite exception s'agissant de Marx). Rawls entend donc plutôt faire une lecture personnelle et construite des textes dont il se saisit. Il proclame se rattacher au principe de Collingwood selon lequel un auteur doit être envisagé à partir des questions qu'il s'était lui-même posées. Mais, en réalité, il ne suit guère cette voie. Au contraire, il tend à interroger une œuvre à partir de ses propres préoccupations. Par exemple, il envisage l'œuvre de John Stuart Mill à partir d'une question certes très rawlsienne mais qui échappait par nature à l'auteur lui-même : « comment se fait-il qu'une conception apparemment utilitaire conduise au même contenu substantiel (les mêmes principes de justice) que la justice comme équité ? » (p. 267). Est-ce à dire que John Rawls malmène la tradition philosophique dans ses interprétations au point d'apparaître comme un « philosophe sans éducation » comme l'avait soutenu Allan Bloom⁴ ? En réalité, il n'en est rien. Rawls nous convie plutôt à une forme d'éducation philosophique reposant sur une stratégie interprétative originale. Il cherche à reconstruire une architecture interne à l'œuvre qui puisse lui servir pour édifier pas à pas sa propre conception de la justice politique. On peut illustrer cette méthode à partir des premières leçons consacrées à Hobbes. Dans la première leçon, Rawls affirme que le point de départ de la philosophie politique de Hobbes est sa tentative de construire un système moral et politique séculier. On relèvera que cette déconnexion du religieux et du politique anticipe d'une certaine manière la distinction rawlsienne entre des doctrines englobantes et des doctrines purement politiques. Dans sa seconde leçon, Rawls montre qu'une fois privé du fondement divin, Hobbes est contraint de recourir à une « nature humaine » comme substitut. L'égoïsme de l'homme à l'état de nature se révèle alors la seule base rationnelle possible qui permette de justifier un droit inaliénable à la préservation de soi. Dans la troisième leçon, Rawls s'interroge sur le type de raison pratique dont Hobbes est porteur. Ici, il lui reproche d'avoir fusionné indûment au sein des lois de nature, des éléments relevant du raisonnable et d'autres relevant du rationnel. Cette confusion, couplée à un délaissement de la réciprocité au sein du rationnel, interdit à

4. Allan Bloom, « John Rawls, un philosophe sans éducation ? », *Commentaires*, n° 38, 1987, p. 404-416.

Hobbes de développer une authentique coopération sociale. Il se rabat donc sur une coordination autoritaire des activités humaines. La quatrième leçon montre que Hobbes a su parfaitement envisager les mécanismes de la souveraineté en concevant le Léviathan comme une personne artificielle autorisée par tous (au moyen d'une stipulation pour autrui) à utiliser les droits transférés dans une certaine direction. Mais Hobbes n'a pas su comprendre que le contrat social devait générer, au-delà des institutions politiques rationnelles, un cadre pour une coopération sociale équitable et raisonnable.

Cette relecture rawlsienne de Hobbes nous révèle l'intention du philosophe de Harvard. Il s'agit pour Rawls d'opérer une réinterprétation libérale d'un père fondateur du libéralisme en faisant jaillir trois ou quatre éléments liés entre eux que l'on peut extirper de l'œuvre et qui peuvent servir à édifier une réponse libérale à la question contemporaine de la justice politique. Le même procédé est reconduit pour chacun des auteurs si bien que, pierre après pierre, l'édifice rawlsien se dessine à l'horizon. La démarche est, en définitive, très voisine de celle poursuivie par Jürgen Habermas dans son *Discours philosophique de la modernité*⁵. Là aussi, le philosophe allemand avait entrepris d'expliquer le chemin qui l'avait conduit à sa *Théorie de l'agir communicationnel* en montrant comment des penseurs héritiers de Hegel avaient ouvert une voie dans laquelle il puisa des éléments avant d'opérer une bifurcation. Chaque interprétation prise isolément avait suscité de vifs débats et contestations. Mais l'ouvrage, pris dans son ensemble, se révéla aussi un outil précieux pour comprendre une théorie majeure et la démarche qu'elle implique. Les leçons d'histoire de la philosophie politique de John Rawls risquent fort de connaître la même destinée ambivalente.

Arnauld Leclerc
Université de Nantes

5. Jürgen Habermas, *Le discours philosophique de la modernité*, trad. de l'all. par Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard, 1988. J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel*, trad. de l'all. par Jean-Louis Schlegel, Paris, Fayard, 1987 (2 volumes).